

Demande de prestation | Données administratives

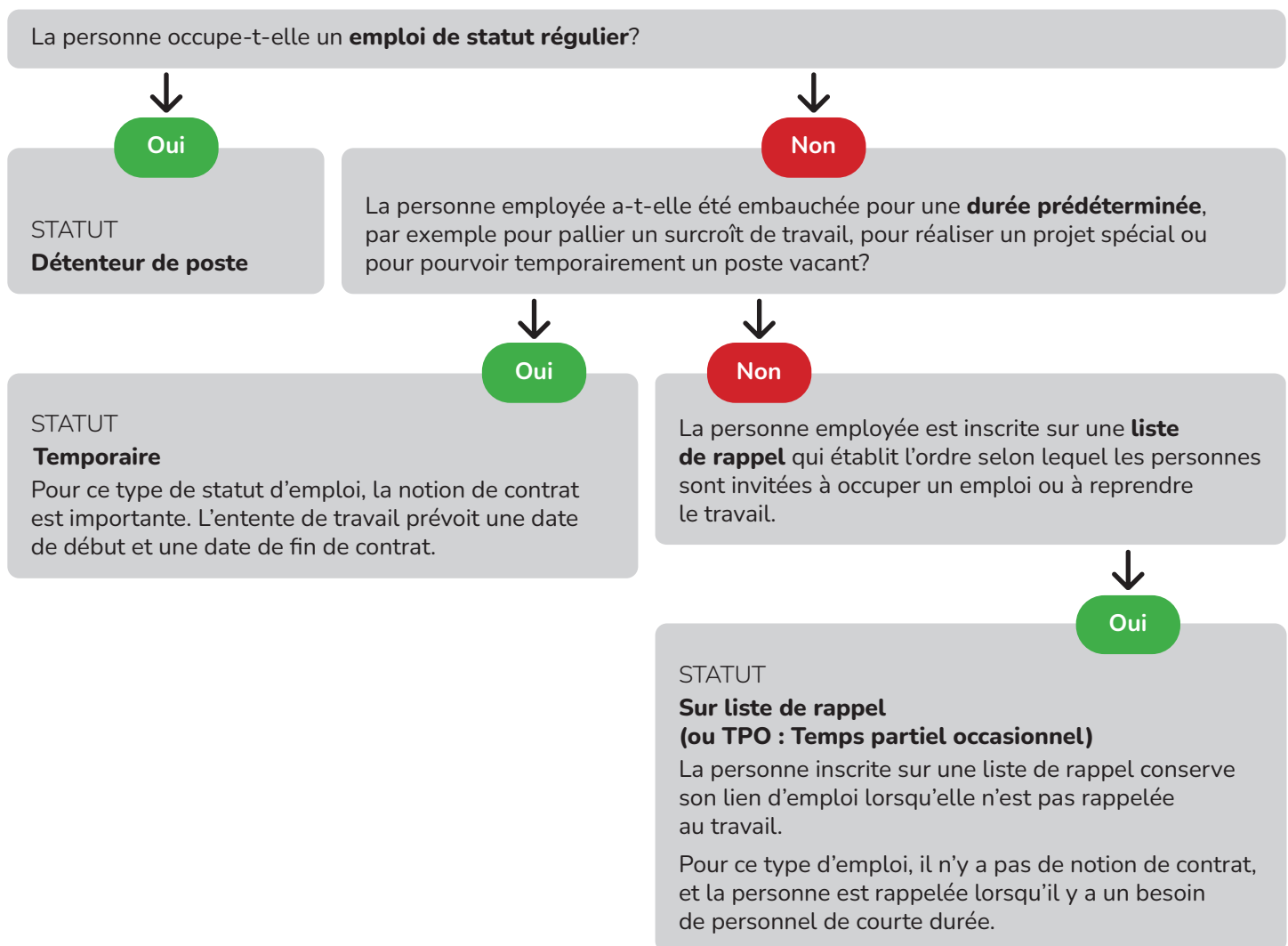
Définir le statut d'emploi d'une personne participante

Dans le processus d'une demande de prestation, les **données administratives** sont les éléments de base qui servent au calcul d'une prestation. Elles permettent d'établir :

- la recevabilité d'une demande;
- l'admissibilité potentielle de la personne qui fait une demande;
- les modalités applicables.

Le statut d'emploi d'une personne permet de déterminer la date de fin de sa participation au régime¹.

Pour définir le statut d'emploi d'une personne, qu'elle occupe un **poste à temps plein ou à temps partiel**, répondez aux questions suivantes. **Référez-vous à la convention collective ou aux conditions de travail pour ce faire.**



1. La date de **fin de participation** correspond généralement à la date de **fin d'emploi**. Elle peut néanmoins être différente dans le cas d'une inscription sur une liste de rappel, d'un emploi saisonnier ou de l'atteinte de l'âge maximal.